

8184 IMMO

Société civile immobilière au capital de 1.000 euros
Siège social : 79, Impasse des Écureuils, 69700 BEAUVALLON
942 907 239 RCS LYON
(ci-après la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS EN DATE DU 18 JUIN 2026

.../...

TROISIÈME DÉCISION

(Mise à jour corrélative des Statuts de la Société)

Les Associés, statuant à l'unanimité, connaissance prise du projet de Statuts Modifiés, sous la condition suspensive de la réalisation effective du Projet de Cession dans les conditions stipulées à l'acte de cession de parts sociales à intervenir,

décident de modifier en conséquence l'Article 7 des statuts de la Société comme suit :

«

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à mille euros (1.000 euros).

Il est divisé en 1.000 parts de 1 euro chacune, numérotées de 1 à 1000 lesquelles sont attribuées et réparties comme suit :

- *La société Totem Management détient 500 parts sociales, en pleine propriété, numérotées de 1 à 500*
- *La société Techycardie détient 500 parts sociales, en pleine propriété, numérotées de 501 à 1.000*

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 1.000 parts sociales.

Conformément à la loi, les associés déclarent expressément que les 1.000 parts sociales sont souscrites en totalité par les associés, et qu'elles sont réparties entre les associés dans les proportions indiquées ci-dessus. »

donnent tous pouvoir aux gérants de la Société pour signer et, le cas échéant, faire signer tous actes modificatifs des statuts reflétant la nouvelle répartition du capital telle qu'arrêtée ci-dessus et procéder à la mise à jour des statuts, en établir un texte consolidé, le certifier conforme.

QUATRIÈME DÉCISION

(Pouvoirs en vue des formalités)

Les Associés, statuant à l'unanimité, **donnent** tous pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

.../...

Signé par :

Alban COSTA

8B3F8BD959144D3...

Signé par :

Christophe BOUVARD

5D3C4E0993B94DC...

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME PAR LES GERANTS
MONSIEUR ALBAN COSTA ET MONSIEUR CHRISTOPHE BOUVARD